

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 69 (1943)
Heft: 18

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre
(larg. 47 mm.) 20 cts.
Tarif spécial pour fractions
de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre.

Rabais pour annonces
répétées.

ANNONCES-SUISSES S.A.
5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE
A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

58^{me} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

à Genève, les 11, 12 et 13 septembre 1943

La Société suisse des ingénieurs et des architectes va célébrer, le 11 septembre prochain, sa 58^{me} Assemblée générale.

La Section genevoise de la S. I. A. qui, depuis 1907, n'avait pas eu l'honneur de recevoir ses collègues des autres sections, avait chargé son président actuel, M. A. Rossire architecte, de revendiquer l'an dernier, à Schaffhouse, à l'occasion de notre 57^{me} Assemblée générale, le privilège d'organiser la prochaine réunion plénière de la société.

Cette proposition ayant été acceptée d'enthousiasme, la Société genevoise s'est mise courageusement à l'œuvre, afin que Genève puisse recevoir dignement ses invités, les délégués des sections et tous les sociétaires qui n'auront pas craint, malgré les obstacles dus aux difficultés de l'heure présente, de répondre à son appel.

Nous savions que le Comité d'organisation, sous l'active impulsion de son président, M. G.-F. Lemaître, ingénieur, mettrait tout en œuvre pour assurer le succès de cette manifestation et nous voulons espérer que les diverses commissions qui depuis plusieurs mois sont au travail, verront leurs efforts récompensés non seulement par une nombreuse participation de collègues et d'amis venus de tous les coins du pays, mais surtout par le sentiment qu'elles ont procuré à leurs hôtes de quelques heures, un séjour agréable digne du renom d'hospitalité dont Genève s'enorgueillit à juste titre.

Nous avons appris que le Comité d'organisation a trouvé tant auprès des autorités cantonales et municipales que chez les industriels, sociétés et groupements divers qu'il a abordés, un appui bienveillant et efficace. Au nom du Comité central j'adresse d'ores et déjà à tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont contribué à faciliter la tâche de nos amis genevois, un très chaleureux merci. Ma reconnaissance va tout spécialement encore à M. le conseiller fédéral Philippe Etter et à M. le professeur Eugène Pittard qui, malgré leurs nombreuses occupations, ont bien voulu tous deux accepter de figurer comme conférenciers au programme de notre Assemblée générale et d'en relever par là le prestige et l'éclat.

Suis-je trop présomptueux si j'interprète cette attitude si bienveillante à l'égard de la S. I. A. comme une preuve évidente de l'intérêt qu'elle suscite et de la considération dont elle jouit, et va-t-on me taxer d'immodestie si je prétends que notre société est digne de ces marques de sympathie ?

En ma qualité de membre du Comité central depuis 1934 et de président de 1937 à 1943, période qui englobe quatre années de guerre avec leur cortège de difficultés dont les contre-coups ne nous ont pas été épargnés, j'ai pu me rendre compte du travail accompli dans les domaines les plus variés par notre secrétariat, par les sections et par nos diverses commissions. Je me bornerai,

comme preuve de cette activité, à faire une simple allusion aux publications éditées par la S. I. A. ainsi qu'aux nombreuses normes, instructions et recommandations qu'elle a établies au cours des ans, soit seule, soit en collaboration avec d'autres sociétés ou avec les autorités fédérales ou cantonales, faisant appel, lorsque cela était nécessaire, aux lumières de spécialistes et au concours de nos laboratoires d'essai des matériaux.

Bien qu'elles n'aient pas un caractère légal, les normes S. I. A. se sont rapidement introduites, voire imposées, par la pratique, dans la vie courante ; elles constituent un réservoir précieux de documents importants auxquels nos ingénieurs, architectes et techniciens font largement appel et où ils trouvent des renseignements de toute nature susceptibles de faciliter grandement leur tâche. A plusieurs reprises d'ailleurs, ces normes ont servi de base à l'établissement de lois et d'ordonnances officielles ; les commissions de la S. I. A. ont pour tâche de les maintenir constamment à jour, en les adaptant non seulement aux progrès de la science et de la technique mais aussi aux circonstances dont elles doivent suivre l'évolution. C'est ainsi que, depuis l'ouverture des hostilités actuelles, certaines de ces normes ont dû être modifiées et que d'autres ont été créées pour tenir compte de la raréfaction, voire de la disparition, sur les marchés indigènes, de certaines matières premières, grâce à quoi le chômage menaçant dans certains secteurs a pu être efficacement combattu.

Je rappelle encore que dès le début de la mobilisation de 1939, la S. I. A. s'est mise à la disposition du Conseil fédéral, lui offrant son concours afin de le seconder dans la tâche écrasante que les circonstances lui imposaient. Nous avons eu la satisfaction de constater que certaines de nos initiatives ont été retenues et que nous avons pu apporter notre contribution à l'étude de problèmes importants tels que la création des caisses de compensation pour l'aide aux mobilisés, la préparation des occasions de travail en vue de combattre le chômage futur, l'organisation du rationnement des matières premières, l'aide à l'hôtellerie, le plan d'aménagement national, etc.

Qu'il me soit permis en terminant et puisque je vais céder la place à de plus jeunes forces, de remercier tous ceux de mes collègues que j'ai vus à l'œuvre au Comité central, dans les sections ou dans les commissions, pour l'entraîn et l'abnégation avec lesquels ils ont travaillé, fiers de la confiance mise en eux par leurs camarades, encouragés par elle, et sachant bien, comme le veulent l'esprit et la tradition de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, que leur seule récompense serait le sentiment du devoir accompli pour le plus grand bien de la collectivité.

R. NEESER, président central.